

Le projet « AGIR » porté par le groupe DEINOVE bénéficie d'une aide de 14,6 millions d'euros du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) opéré par Bpifrance pour développer de nouveaux antibiotiques.



- **Le projet « AGIR » (Antibiotiques contre les Germes Infectieux Résistants), porté par le Groupe DEINOVE et l'INSTITUT CHARLES VIOLLETTE, vise à identifier des structures antibiotiques inédites à partir de souches bactériennes rares, en développant de nouvelles méthodes de collecte, de culture, de criblage, d'optimisation et d'évaluation.**
- **Le Programme d'Investissements d'Avenir apporte son soutien au projet AGIR sous la forme d'un financement de 14,6 millions d'euros sur 5 ans.**
- **Ce soutien matérialise l'engagement des pouvoirs publics français dans la lutte contre les résistances aux antibiotiques, enjeu sanitaire majeur à l'échelle mondiale.**

Montpellier, le 12 septembre 2017 (18h00 CEST) – DEINOVE (Euronext Growth Paris : ALDEI), société de biotechnologie qui découvre, développe et produit des composés à haute valeur ajoutée à partir de bactéries rares, notamment du genre Déino-coque, annonce que son projet « AGIR », mené conjointement avec sa filiale DEINOBIOTICS et l'INSTITUT CHARLES VIOLLETTE (ICV, Université Lille 1), a été retenu par le Programme d'Investissements d'Avenir, piloté par le Commissariat Général à l'Investissement et opéré par Bpifrance, dans le cadre de l'appel à projets « Projets de R&D Structurants Pour la Compétitivité ».

À ce titre, le projet AGIR sera financé à hauteur de 14,6 M€, pour un budget total évalué à 25 M€. Les versements, constitués pour près de la moitié de subventions, seront échelonnés sur les 5 ans de durée du programme. Le Groupe DEINOVE percevra 10,4 M€ tandis que l'Institut Charles Viollette recevra 4,2 M€.

Aïcha DOUHOU, Responsable sectorielle filière science de la vie de la direction innovation de Bpifrance commente : « *Nous sommes très heureux d'accompagner DEINOVE dans son approche innovante de découverte de nouveaux antibiotiques. Celle-ci doit permettre d'accélérer la mise en place de solutions pour répondre à des maladies infectieuses qui se développent de plus en plus rapidement au niveau mondial.* »

Emmanuel PETIOT, Directeur général de DEINOVE ajoute : « *Notre approche est totalement originale dans le monde de la pharmacie, parce qu'elle combine les expertises de biologie moléculaire de DEINOVE avec l'expérience en chimie médicinale et en génie enzymatique des équipes de DEINOBIOTICS et de l'INSTITUT CHARLES VIOLLETTE. Ce financement va permettre d'accélérer la montée en puissance de notre plateforme,*



d'enrichir notre portefeuille de molécules et ainsi de contribuer au développement de traitements répondant à l'urgence médicale. Le soutien du Programme d'investissements d'avenir marque à la fois la reconnaissance de notre approche technologique innovante et l'engagement des pouvoirs publics dans la découverte de nouveaux antibiotiques qui permettront d'enrayer les phénomènes de résistance microbienne. »

Pascal DHULSTER, Directeur de l'ICV et Dominique LE BELLER, Directeur général de DEINOBIOTICS complètent : « *Nous avons construit cette plateforme pas à pas avec l'expertise de nos équipes en infectiologie, chimie médicinale, microbiologie, génie fermentaire et analytique. Les synergies entre les trois partenaires, la complémentarité et la créativité de nos équipes sont des atouts essentiels dans la réussite du projet AGIR. Avec ce financement, nous ambitionnons d'être à l'avant-garde mondiale dans la découverte et le développement de nouvelles structures antibiotiques. »*

Bpifrance est l'opérateur de gestion des Projets de recherche et développement Structurants Pour la Compétitivité (PSPC) du **Programme d'investissements d'avenir**, piloté par le **Commissariat général à l'investissement** (CGI). Ces projets ont vocation à structurer les filières industrielles ou à en faire émerger de nouvelles. Ils visent, par le financement de programmes ambitieux, à renforcer les positions des entreprises françaises sur les marchés porteurs et plus largement la position économique d'un tissu d'entreprises, en confortant ou construisant des relations collaboratives pérennes entre industries, services et organismes de recherche.

Contacts presse :

Bpifrance
Nicolas Jehly
Tél. : 01 41 79 95 12
nicolas.jehly@bpifrance.fr

Deinove
Emmanuel Petiot / Directeur Général
Tél : 04 48 19 01 28
emmanuel.petiot@deinove.com

Coralie Martin / Communication et relations investisseurs
Tél : 04 48 19 01 60
coralie.martin@deinove.com

ALIZE RP / Relations Presse
Caroline Carmagnol / Wendy Rigal
Tél : +33 (0)1 44 54 36 66
deinove@alizerp.com

À propos du projet « AGIR »

Antibiorésistance et enjeux de la découverte de nouveaux antimicrobiens

L'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) a placé la lutte contre les résistances aux antimicrobiens au rang de priorité mondiale. La très forte augmentation des bactéries résistantes et multirésistantes pourrait être à l'origine de 10 millions de décès chaque année à l'horizon 2050, soit plus que le cancer aujourd'hui (8 millions de décès par an). En février 2017, l'OMS a publié la liste des 12 familles de bactéries les plus menaçantes pour la santé humaine.

Aucun antibiotique innovant n'a été mis sur le marché depuis 2010, et trois seulement au cours des cinq années précédentes. Alors que les bactéries sont parmi les producteurs d'antibiotiques les plus performants du monde vivant, la recherche s'est jusqu'ici concentrée sur un panel restreint de microorganismes, limitant sensiblement les opportunités de découvrir de nouvelles structures antibiotiques efficaces contre les bactéries résistantes.

Le projet collaboratif AGIR pour accélérer la découverte de nouveaux antimicrobiens



Le projet AGIR, porté par le Groupe DEINOVE accompagné de l'INSTITUT CHARLES VIOLLETTE (ICV), vise à mettre en œuvre une stratégie innovante de découverte de nouveaux antimicrobiens - antibiotiques et antifongiques - par une approche intégrée et automatisée.

DEINOBIOTICS collabore depuis plusieurs années avec l'ICV pour analyser les souches de DEINOVE et découvrir de nouveaux antimicrobiens. Un premier lead, DNB101, a fait l'objet de demandes de brevets pour sa structure antibiotique originale, et d'autres molécules sont actuellement à l'étude.

Forts de leur expérience, les partenaires ont engagé un nouveau programme, baptisé AGIR « Antibiotiques contre les Germes Infectieux Résistants », dont l'objectif est de développer de nouvelles technologies pour optimiser la plateforme permettant la sélection, l'identification et le développement de nouvelles molécules antimicrobiennes d'origine naturelle. AGIR comprend deux volets complémentaires :

- Accélérer la montée en puissance de la plateforme de découverte : les expertises combinées des partenaires couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur : alimenter le soucier de manière ciblée, ajuster les conditions de culture pour induire la production d'antibiotiques, opérer un criblage fin des activités antimicrobiennes présentes dans un échantillon, isoler et identifier les molécules d'intérêt ;

- Intégrer des technologies complémentaires d'optimisation de leads et développer les procédés fermentaires : Le triptyque unique - ingénierie génétique, enzymologie et chimie médicinale - permettra aux partenaires d'optimiser l'expression des micro-organismes et d'obtenir des molécules aux performances optimales.

Le projet AGIR représente un investissement total de 25 M€ sur 5 ans.

À propos de DEINOVE

DEINOVE (Euronext Growth Paris : ALDEI) est une société de biotechnologie qui découvre, développe et produit des composés à haute valeur ajoutée issus de microorganismes rares pour les secteurs de la santé, de la nutrition et de la cosmétique.

Pour cela, DEINOVE s'appuie sur deux atouts clés :

- Un soucier unique au monde de 6 000 bactéries rares et encore inexploitées, majoritairement du genre *Deinococcus* ;

- Une plateforme d'ingénierie génétique, métabolique et fermentaire propriétaire qui lui permet de transformer à façon ces micro-usines naturelles en nouveaux standards industriels.

DEINOVE détient à 100% sa filiale DEINOBIOTICS avec laquelle elle entend découvrir et développer de nouveaux antibiotiques pour répondre à une urgence sanitaire mondiale majeure.

Basée à Montpellier, DEINOVE emploie environ 55 collaborateurs et a déposé plus de 160 brevets à l'international. La Société est cotée sur Euronext growth depuis avril 2010.



www.deinove.com



twitter.com/Deinove



fr.linkedin.com/company/deinove



A propos du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA)

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le Commissariat Général à l'Investissement, a été mis en place par l'Etat pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire. Six priorités nationales ont ainsi été identifiées afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois :

- l'enseignement supérieur, la recherche et la formation,
- la valorisation de la recherche et le transfert au monde économique,
- le développement durable,
- l'industrie et les PME,
- l'économie numérique,
- la santé et les biotechnologies.

Le groupe Caisse des Dépôts est le premier opérateur PIA de l'Etat avec la gestion de plus de 23 milliards d'euros.



Pour tout connaître sur le Programme d'investissements d'avenir

<http://www.gouvernement.fr/investissements-d-avenir-cgi>

À propos de Bpifrance

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 50 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), Bpifrance constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. Bpifrance agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec Bpifrance, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – <http://investissementsdavenir.bpifrance.fr/> – Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance @BpifrancePresse



Membre de l'indice EnterNext© PEA-PME 150